

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU <http://eplc83.com>

Lors du dernier conseil municipal, notre groupe a exprimé sa différence quant à la construction de la gendarmerie sur notre commune. Comme tous, nous sommes préoccupés par la sécurité des Crauroises et des Craurois, et nous ne nous sommes jamais opposés à ce projet. Surtout que M. le Maire, avait stipulé : « Cela ne se fera qu'à la condition que son financement ne repose pas essentiellement sur les deniers de la commune ». Après l'attentat du 23 mars, il a annoncé que la gendarmerie serait construite quoiqu'il en coûte et qu'elle porterait le nom du Colonel Beltrame. Hors terrain, la construction va coûter près de 5 M€ financés à 76 % par la commune (fonds propres et/ou emprunt). Bien sûr, la location rapportera un peu à la commune, et à la fin du bail emphytéotique le bâtiment nous appartiendra. Cet investissement à long terme est donc essentiellement demandé à la commune ! L'Etat et les collectivités partenaires devraient se montrer plus généreux, car la sécurité est une compétence régalienne. Mais ne soyons pas dupes : dans tous les cas, c'est bien le citoyen qui devra payer les factures. M. le Maire a par ailleurs déjà engagé la commune dans un investissement important, le parc des sports, pour « satisfaire ses promesses de campagne » ! Rappelons enfin pour mémoire que lors du rapport d'activités du Symielec 2015, nous avons remarqué le projet d'installation de centrales de production photovoltaïque sur les bâtiments communaux. M. Le Maire avait alors expliqué : « le projet de l'installation de panneaux au centre technique municipal ne sera pas réalisé. En effet, à ce jour la tarification proposée ...n'est pas intéressante. De plus cette réalisation impose la signature d'un bail emphytéotique donc un engagement pour un certain nombre d'années. » Cela semble clair : ce qui est bon pour la sécurité ne l'est pas pour l'environnement !

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

RASSEMBLEMENT NATIONAL

lacraurassemblementnational@gmail.com

La Crau et la Métropole, Danger !!

La loi sur la réforme des territoires est au cœur d'un changement tant administratif que politique de notre pays, d'une ampleur et d'une portée considérables.

En effet cette réforme dessine une volonté de déstructurer la France en vue d'imposer une Europe des Régions...jusqu'à la disparition des Nations. Voilà pour l'objectif.

Intercommunalités/Métropoles/Régions/Europe vont se substituer au schéma actuel Communes/Départements/Régions/Etat, avec des pouvoirs renforcés à chaque niveau, ce qui va à l'encontre de la volonté de nos concitoyens qui ne souhaitent pas cet éloignement du pouvoir mais au contraire une proximité avec leurs élus.

Ce mouvement amorcé vers toujours plus de gigantisme et les « transferts de compétences » qui L'accompagnent est lourd de conséquences significatives pour La Crau. En réalité une dilution des repères et une véritable dépossession de notre identité, de souveraineté et de compétences dans des domaines aussi essentiels que l'urbanisme (PLU), le logement (attributions), le tourisme, l'aménagement du territoire...ceci à marche forcée ! Cerise sur le gâteau, la Métropole, qui épaissira le mille-feuilles administratif, a tout de même prévu une « taxe additionnelle », soit une fiscalité supplémentaire pour le contribuable.

Quant à la gouvernance, le Maire fera partie d'une « Conférence des Maires » qui rendra des avis consultatifs uniquement, le pouvoir appartiendra au « Conseil de la Métropole » constitué de « délégués des communes » (lesquels, qui les choisit, peuvent-ils être dans l'opposition ?) donc oubliée la représentation démocratique des élus.

Qu'en dit Monsieur le Maire ? Il reconnaît que sa fonction changera, que son influence devra remplacer sa compétence, que tout est une question de confiance et qu'après tout, c'est le sens de l'Histoire ! Ce sont les politiques qui font l'Histoire et non l'inverse. Quant à ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, accordent-ils un réel intérêt à l'opinion de leurs administrés ?

Vos élus : Dominique BRETINIÈRE - Didier CHAUVEL

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2018

ZONES	NOV	DEC
ZONE 1 : Parc de La Moutonne L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 5	Lundi 3
ZONE 2 : La Pie / La Durande La Haute-Durande	Mardi 6	Mardi 4
ZONE 3 : Centre La Moutonne La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Mercredi 7	Jeudi 6
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 2	Vendredi 7
ZONE 5 : Les Cougourdons Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 12	Lundi 10
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 13	Mardi 11
ZONE 7 : Rocade de l'Europe Les Touraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 8	Jeudi 13
ZONE 8 : Les Arquets Sud Les Levades / Les Goys Fourniers Les Avocats / Gavary	Vendredi 9	Vendredi 14
ZONE 9 : Les Arquets Nord Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 19	Lundi 17
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 20	Mardi 18
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 15	Jeudi 20
ZONE 12 : Les Longues Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 16	Vendredi 21
ZONE 13 : La Gensolenne La Grassette / La Bastidette Le Mont-Redon	Lundi 26	Lundi 24
ZONE 14 : La Monache Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 27	Mercredi 26
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 22	Jeudi 27
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 23	Vendredi 28

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles sont également en ligne sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»